

NOTES POUR UNE UTILISATION DES ARCHIVES HOSPITALIERES DE
L'ANCIEN REGIME

par Jean - Pierre GUTTON

* * *

Les archives hospitalières bénéficient actuellement d'un vif intérêt qui tient, en partie seulement, au fait qu'on les découvre peu à peu. Il est vrai que leur conservation et leur consultation sont pleines d'aléas. Une minorité seulement des archives hospitalières est déposée dans les archives départementales, où on les cherchera dans les séries G et, surtout, H supplément. Les fonds des petits hôpitaux sont souvent restés aux mains de particuliers ou de sociétés savantes (la Société de la Diana, pour le Forez, possède des archives hospitalières non négligeables). Mais, surtout, les archives hospitalières demeurent très généralement dans les hôpitaux eux-mêmes. Or, seuls l'Assistance Publique de Paris et les Hospices Civils de Lyon bénéficient des services d'un archiviste. Ailleurs, ces archives ne sont classées que dans la mesure où l'archiviste départemental a eu la possibilité de le faire et de publier un inventaire, ce qui n'est pas le cas général. La Société française d'histoire des hôpitaux a donné, dans son bulletin de 1966, le modèle de ce que devrait être le dépouillement systématique des archives hospitalières d'un département (département de l'Ain).

I - ARCHIVES HOSPITALIERES ET HISTOIRE DES HOPITAUX

Il s'est constitué, aux XIXe et XXe siècles, une écrasante bibliographie de monographies hospitalières. Toutes ces études n'ont pas le souci de replacer l'histoire de l'établissement traité dans un cadre d'histoire générale, mais beaucoup ont le mérite de publier des documents et ces monographies ont donné lieu, récemment, à de belles réussites (Hôpitaux d'Issoire, de Niort ...).

Au reste, ce type de recherche doit dépasser facilement le stade d'une sèche histoire administrative, et peut, par exemple, s'attacher à montrer :

- la résistance du clergé à se laisser déposséder de l'administration des hôpitaux (Beaujeu, Charlieu...).
- inversement, la constitution de bureaux d'administrateurs, composés en majorité de laïques, et fort jaloux de leur indépendance.
- à partir des années 1730 au moins, les interventions grandissantes de l'Etat dans l'administration des hôpitaux.
- dans le financement, le déclin relatif du rôle des quêtes, des aumônes de fondation, et la part grandissante du patrimoine immobilier

(étude en cours pour l'Hôtel-Dieu de Lyon).

- la création d'ordres religieux à vocation hospitalière, qui constitue un aspect du renouveau religieux du XVIIe siècle.
- l'importance des hôpitaux comme source de l'histoire du meuble et de l'histoire des arts décoratifs.
- les enseignements de l'archéologie hospitalière (exemple : le plan en croix des hôpitaux, qui permet à tous les malades de suivre la messe, est importé de Milan à Lyon au XVIIe siècle, à l'initiative d'un moulinier milanais, installé à Lyon, et qui joue un grand rôle dans le renouveau religieux).
- surtout, les attitudes de la société face aux pauvres : secours à l'hôpital et secours à domicile ; enfermement, dans des hôpitaux généraux, des pauvres considérés comme dangers sociaux, mais, concurremment, persistance de l'accueil du "pauvre passant", qui garde, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, une auréole religieuse de "pauvre du Christ".

II - ARCHIVES HOSPITALIÈRES ET HISTOIRE DES HOSPITALISÉS

Les hôpitaux d'Ancien Régime recueillent presque exclusivement les pauvres, ou, du moins, les humbles, pour lesquels les documents n'abondent pas. De plus, les archives hospitalières conservent des signalements, des renseignements biographiques et permettent ainsi la confection de dossiers individuels.

Ces documents trouveront leur emploi en :

1°) histoire démographique :

- pour l'histoire des enfants abandonnés (enquête en cours à Lyon).
- pour l'histoire des mises en nourrice.
- les registres d'entrées permettent l'étude de l'immigration urbaine (enquête en cours pour l'Hôtel-Dieu de Lyon, un article à paraître dans Annales E.S.C. présentera les premiers résultats).

2°) histoire médicale :

Les archives hospitalières constituent l'une des rares sources dans ce domaine pour l'Ancien Régime. On y cherchera :

- les types et le poids des infirmités.
- des renseignements sur maladies et épidémies. Cf pour Lyon des études sur le scorbut (Cahiers lyonnais d'histoire de la médecine, 1956) ou sur la peste de 1628 (Albums du Crocodile, 1965 et 1966) et surtout des études globales de la pathologie de la ville (Cahiers d'histoire, 1963 et Actes du 89e Congrès des Sociétés Savantes, 1964), travaux qui utilisent aussi d'autres sources que les archives hospitalières.
- des précisions sur l'alimentation populaire (cf le cas de Genève dans la Revue suisse d'histoire de 1968).

3°) histoire sociale :

- a) Des aspects de l'histoire de la criminalité : car

mendiants, vagabonds, prostituées et, parfois, "libertins", sont enfermés à partir du XVII^e siècle dans les hôpitaux généraux et les "Charités". Au XVIII^e siècle, de simples Hôtels-Dieu sont parfois chargés, par le pouvoir royal, d'interner les vagabonds.

L'étude des origines géographique, familiale, sociale des internés est possible (mais il faut la compléter par les archives policières et judiciaires). Les archives hospitalières sont surtout capitales pour étudier l'évolution des attitudes devant la mendicité.

b) L'histoire de la pauvreté : les registres d'entrées, les dossiers de vieillards recueillis, les registres de distributions de secours permettent de préciser les traits du paupérisme. L'étude des métiers des assistés souligne notamment le bien-fondé de la définition que l'Ancien Régime donne du pauvre : celui qui n'a que son travail pour vivre. Il est généralement possible de décrire le rôle de la maladie, de l'infirmité, du veuvage, de la conjoncture des prix et de l'emploi. On peut même parfois distinguer, sur un plan de ville, les quartiers pauvres.

Les archives hospitalières permettent, dans les meilleurs cas, l'analyse du passage du paupérisme à l'errance (étude des fugues des adolescents placés en apprentissage, dépouillement des dossiers d'"enfants délaissés" qui comportent une enquête sur la fuite des parents).

III - ARCHIVES HOSPITALIERES ET HISTOIRE GENERALE

Les archives hospitalières constituent des sources dont l'intérêt dépasse le cadre de l'hôpital.

1) Au XVIII^e siècle, au moins, l'histoire administrative trouvera à glaner dans les archives hospitalières : correspondance échangée entre les recteurs et l'intendant. Bien des fonds hospitaliers importent pour la connaissance de Turgot, Necker ...

2) Les études sur l'armée trouveront leur compte à dépouiller les archives d'hôpitaux qui recueillaient ordinairement des soldats (exemples des hôpitaux de Saint-Symphorien-sur-Coise ou de Condrieu).

3) Parce que les hôpitaux ont été souvent désignés comme héritiers universels, leurs archives constituent une source essentielle de l'histoire des familles.

4) Les comptabilités d'hôpitaux donnent de précieuses indications sur la vie économique, même si les prix consentis aux établissements n'étaient pas toujours exactement les prix courants. (On trouvera un exemple d'étude du mouvement des affaires grâce aux archives hospitalières dans les Actes du Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale, Genève, mai 1967. Les archives de l'hôpital d'Amiens ont donné lieu à une étude des loyers des propriétés urbaines, du produit des dîmes et des revenus du domaine rural).

Cet inventaire des possibilités offertes par les archives hospitalières est sans doute lacunaire ; il appelle critiques et compléments. Il voudrait du moins avoir montré l'intérêt de ces sources et la nécessité d'assurer leur conservation.

DISCUSSION

Enouvrant la discussion, M. Gascon souligne le prix des archives hospitalières pour l'étude des aspects "pathologiques" d'une société. Il signale aussi tout ce que la connaissance de certaines individualités ou de certaines familles peut devoir aux archives des oeuvres d'assistance qui recueillent les papiers des familles qui font des legs (Datini, Ruiz).

Des questions convergentes demandent quelle est l'image du pauvre donnée par les archives hospitalières. M. Gutton répond que, dans l'ensemble, pendant les trois siècles de l'Ancien Régime, on passe d'une conception du pauvre, membre souffrant de Jésus-Christ, à une conception du pauvre "danger social". Mais l'étude de cette évolution montre aussi que les archives hospitalières, comme presque toutes les sources, ne se suffisent pas à elles-mêmes. Dans le cas évoqué, l'évolution ne se comprend que par référence à l'humanisme, au mercantilisme, aux idées sur le travail et à l'iconographie. Par contre, les archives hospitalières permettent de préciser ce qu'est la réaction de la société face au danger représenté par les pauvres (la fondation de l'Aumône générale de Lyon est liée aux troubles sociaux des années 1530, dont l'épisode le plus connu est la Grande Rebeyste de 1529).

*

* *